

AVULLY

Modification des zones
de construction

Echelle : 1 : 2500

Légende

- Zone 4.B. protégée
- Zone d'expansion 4.B. protégée
- Zone d'expansion 4.B. (plan 23831)
- Zone 5.B.

Arrêté par le G^d Conseil le 24.3.1961

Département des Travaux Publics
Service d'Urbanisme
Genève, le 26 Janv. 1961.

